VOTRE AVENIR NOUS TIENT À CŒUR

2020/2021

Brochure étudiante

Bereskin & Parr

Bereskin & Parr S.E.N.C.R.L., s.r.l. est un cabinet spécialisé en droit de la propriété intellectuelle (PI) de premier plan au Canada. Sur la scène internationale, il a la réputation d'être l'un des plus importants et des plus chevronnés dans le droit des brevets et des marques de commerce. Le cabinet et ses professionnels sont constamment classés comme des modèles à suivre en matière de droit de la propriété intellectuelle au pays.

Notre histoire

Fondé en 1965, Bereskin & Parr S.E.N.C.R.L., s.r.l. est devenu l'un des plus importants cabinets du droit de la propriété intellectuelle (PI) au pays, comptant quatre bureaux situés dans de grands pôles économiques et technologiques. L'équipe de Bereskin & Parr possède de vastes compétences juridiques lui permettant de servir ses clients dans tous les aspects du droit des brevets, des marques de commerce, du droit d'auteur et du litige.

Nos secteurs de pratique

À propos de nous

Le groupe de professionnels de Bereskin & Parr est formé de plus de 80 avocats et avocates, ainsi que des agents et agentes de brevets et de marques de commerce, dont plusieurs sont reconnus sur la scène internationale comme chefs de file de l'industrie. Les principaux domaines de pratique du cabinet sont le traitement des demandes de brevet, les marques de commerce, le litige, le droit d'auteur, la technologie électrique et informatique, et le droit relatif au respect de la vie privée. Nous demeurons en constante évolution pour répondre aux besoins de nos clients. Nos professionnels travaillent à l'avant-plan du droit et de la technologie, dans une vaste gamme de domaines tant traditionnels qu'émergents, comme l'intelligence artificielle, le cannabis et la technologie financière.

La réputation internationale du cabinet et son engagement envers le service à la clientèle lui ont permis de nouer des liens de confiance avec des clients de toutes tailles dans diverses industries, tant au pays qu'à l'étranger. Nous disposons d'une équipe exceptionnelle, aux parcours culturels, éducatifs et de vie variés. Les spécialistes de Bereskin & Parr sont en mesure d'adopter des méthodes pragmatiques au regard des dossiers de chaque client afin d'obtenir des résultats tout en comprenant bien leurs besoins et leurs préoccupations pratiques.

Notre culture

Le cabinet repose en effet sur des valeurs fondamentales qui incluent un engagement au regard des éléments suivants :

les connaissances approfondies et techniques de nos spécialistes;

la recherche de solutions juridiques pragmatiques adaptées à chaque client afin de garantir des résultats cohérents;

la formation de partenariats proactifs avec nos clients et les membres de leurs équipes;

le travail effectué dans les délais, de qualité supérieure et offrant un excellent rapport coût-efficacité

le respect de la vie et des valeurs personnelles de nos employés et employées.

La culture d'entreprise est l'atout le plus précieux de Bereskin & Parr.

Notre culture

Nos valeurs fondamentales contribuent à la constitution d'un effectif dynamique et à notre leadership parmi les grands cabinets spécialisés en droit de la propriété intellectuelle au Canada. Ces valeurs nous permettent de constamment attirer des étudiants et étudiantes hautement qualifiés et à l'intelligence vive, capables de tirer avantage de nos succès antérieurs et de contribuer à notre avenir stimulant.

Chez Bereskin & Parr, la vie ne se résume pas à rester assis dans nos bureaux à faire de la recherche juridique et à accomplir des tâches administratives. Nous avons réellement du plaisir à passer du temps ensemble! Chaque groupe de pratique se réunit régulièrement pour consolider l'équipe et participer à des activités sociales, comme le lancer de la hache, des comédies musicales, des événements sportifs, et bien plus encore. Nous encourageons nos employés et employées à cultiver leurs intérêts et à avoir une vie personnelle enrichissante afin d'atteindre un bon équilibre travail-vie privée. Pour y arriver, le cabinet offre des avantages sociaux concurrentiels, y compris une contribution financière pour des abonnements à des centres de santé et de conditionnement physique, des ressources en santé mentale et de bien-être ainsi qu'un régime complet d'avantages sociaux. Nous croyons qu'une vie bien équilibrée est essentielle au développement d'une longue et fructueuse carrière.

COVID-19 a changé beaucoup de choses dans notre façon de travailler, mais cela n'a pas entamé notre moral. Que ce soit un cours de yoga virtuel, d'une soirée trivia ou d'une autre rencontre sociale à distance, nous continuons de rester connectés. La culture du cabinet est plus forte que jamais.

La collégialité et le respect des autres sont des valeurs fondamentales chez Bereskin & Parr. Dans le cadre de l'engagement du cabinet envers l'égalité, la diversité et l'inclusion, nous donnons à nos associées et avocates les moyens de réussir en créant un milieu de travail positif ainsi qu'en favorisant leur avancement et leadership au sein du cabinet. Micheline Gravelle, associée et chef du groupe de pratique Sciences de la vie du cabinet, était associée directrice du cabinet de 2014 à 2020. Au cours des années précédentes, Cynthia Rowden, ancienne chef du groupe de pratique Marques de commerce, occupait ce poste. Ce ne sont là que deux exemples de professionnelles de notre cabinet qui se révèlent être des leaders et mentors d'exception pour les femmes oeuvrant dans le milieu de la propriété intellectuelle.

Notre diversité

Chez Bereskin & Parr, nous sommes fiers de notre culture diversifiée et appuyons l'inclusion de tous sans égards à la race, la religion, le sexe, l'identité sexuelle, l'orientation sexuelle et la santé physique ou mentale. Nos valeurs clés sont l'excellence, le respect, l'équité et le travail d'équipe. La promotion et l'adoption d'un environnement de travail diversifié et inclusif sont essentielles pour bien incarner nos valeurs.

Le Réseau des cabinets d'avocats pour la diversité et l'inclusion (RCADI) regroupe les cabinets du Canada qui ont accepté de travailler ensemble afin de promouvoir la diversité et d'encourager une culture d'inclusion dans les cabinets et dans la profession juridique en général. La diversité et l'inclusion sont des valeurs centrales pour les membres du RCADI. Nous croyons en effet que la promotion et la mise en valeur de la diversité et de l'inclusion nous aideront à attirer et à retenir les meilleurs talents ainsi qu'à mieux répondre aux besoins de nos clients dans un marché mondial en constante évolution.

Sélectionné par Chambers à titre de Meilleur cabinet pour la promotion de la diversité et de l'inclusion 2020 (Canada)

Notre engagement communautaire

Bereskin & Parr valorise les collectivités dans lesquelles nous vivons et travaillons. Il s'ensuit que le cabinet apporte un soutien substantiel à divers organismes au Canada. Ce faisant, il offre son temps et ses compétences en participant à diverses conférences et activités, et il parraine de nombreuses initiatives importantes pour l'industrie.

Bereskin & Parr est fier de co-parrainer le tribunal-école Harold G. Fox et la conférence sur la technologie de la propriété intellectuelle de la faculté de droit de l'Université de Toronto, des évènements que notre cabinet appuie afin de favoriser le perfectionnement des étudiants et étudiantes en droit et en PI. Notre participation à ces activités de parrainage vise à promouvoir l'enseignement du droit de la PI et à répondre aux besoins changeants des professionnels et professionnelles en PI. En participant à une variété d'activités, les étudiants et étudiantes apprennent à connaître les programmes et initiatives en matière de PI et approfondissent leur compréhension des différents secteurs de pratique qui s'offrent à eux. Nous établissons ainsi les assises sur lesquelles les étudiants et étudiantes fonderont leur réussite.

Nos stagiaires

2020/21

William Audet
LL.B./J.D., LL.M.
Université de Sherbrooke
waudet@bereskinparr.com

Iris Cheung
B.Sc., Ph.D., J.D.
Université d'Ottawa
icheung@bereskinparr.com

Prudence Etkin
B.A., M.A., B.C.L./LL.B.
Université McGill
petkin@bereskinparr.com

Christopher Kowal
B.Eng., J.D.
Université de Toronto
ckowal@bereskinparr.com

Paige Newman
B.Eng., J.D.
Université Western
pnewman@bereskinparr.com

Sunil Rao
B.Eng., M.Sc., Ph.D., J.D.
Université de Toronto
srao@bereskinparr.com

Yuen Lai Shek
B.Sc., Ph.D., J.D.
Osgoode Hall Law School
yshek@bereskinparr.com

Nos programmes

Programmes d'été

Le programme d'été de Bereskin & Parr est une initiation au droit de la propriété intellectuelle pour les étudiants et étudiantes qui terminent leur première ou deuxième année de droit. Les tâches leur sont attribuées sur la base de leur formation, de leur expérience et de leurs intérêts. En outre, le cabinet offre une série de séances de formation conçues spécialement pour eux.

Chaque étudiant et étudiante est officiellement affecté à un mentor qui lui fournit des conseils et des renseignements, et qui travaille avec d'autres professionnels du cabinet pour lui assurer une rétroaction constructive. Au cours de l'été, les étudiants et étudiantes ont également l'occasion de discuter avec les membres du comité des professionnels sur l'état de leurs progrès.

Programmes de stage en droit

L'expérience de stage chez Bereskin & Parr permet aux étudiants et étudiantes d'acquérir des compétences professionnelles pratiques dans la résolution créative des problèmes, la communication et la rédaction. Nous croyons que nos stagiaires sont tout à fait capables de gérer une part importante de responsabilités, et nous nous assurons qu'ils nouent des liens directs avec les clients dès le début.

Chaque stagiaire est officiellement affecté à un associé ou associée, qui s'assure que l'étudiant ou étudiante est exposé aux éléments requis du plan de stage approuvé par le Barreau, et qui lui sert également de mentor en lui fournissant une orientation et une rétroaction continues. Au cours de leur stage, les stagiaires auront également l'occasion de discuter avec les membres du comité des professionnels du cabinet sur l'état de leur progrès.

Nos programmes

Perfectionnement professionnel et programmes éducatifs

Nous croyons que la formation professionnelle et la formation juridique continue sont essentielles à la réussite des étudiants et étudiantes, et nous sommes fiers d'avoir élaboré des programmes éducatifs internes complets qui couvrent une gamme de sujets et de questions liés au droit de la propriété intellectuelle.

Nos programmes internes conçus spécialement pour les étudiants et étudiantes comprennent une série de déjeuners-conférences animés par divers professionnels du cabinet sur des sujets qui se rapportent à leurs domaines d'expertise. Les étudiants et étudiantes sont encouragés à assister aux réunions régulières des groupes de pratique, qui sont structurées autour de questions d'actualité spécifiques à certains domaines de pratique. Les étudiants et étudiantes peuvent également participer à des réunions mensuelles, qui comprennent des présentations et une revue de l'évolution du droit de la propriété intellectuelle au cours du mois précédent.

Chez Bereskin & Parr, nous reconnaissons que le droit évolue constamment et que la formation continue est nécessaire même pour les professionnels les plus expérimentés. C'est pour cette raison que le cabinet organise des séminaires sur les questions émergentes en droit des marques de commerce et en droit des brevets conçus pour offrir une formation de haute qualité à nos professionnels et professionnelles.

Nous sommes d'avis qu'il est important de donner à nos étudiants et étudiantes la possibilité de perfectionner leurs compétences et de devenir des chefs de file reconnus dans leur domaine. L'une des décisions les plus importantes à prendre consiste à choisir un cabinet qui correspond le mieux à vos objectifs et à vos besoins, et nous voulons vous aider du mieux que nous le pouvons pour faciliter votre choix.

Comment postuler

Exigences pour les candidats et candidates

Nous recherchons des candidats et candidates polyvalents en première et en deuxième année de droit qui ont un bon dossier scolaire, exercent des activités parascolaires intéressantes et possèdent une expérience de travail diversifiée. Comme nous nous engageons à offrir de la formation professionnelle et de la formation juridique continue, les candidats et candidates que nous sélectionnons doivent avoir un bon esprit d'équipe et souhaitent s'engager à long terme auprès de notre cabinet.

Exigences relatives au dossier de la demande

Nous avons besoin d'une lettre de présentation, de votre curriculum vitae, de photocopies de vos relevés de notes officiels de la faculté de droit, du premier cycle et de toute autre formation postsecondaire, ainsi que d'une liste de vos cours de l'année à venir. Vous n'avez pas à soumettre d'échantillons de textes ni des lettres de recommandation, sauf avis contraire.

Votre lettre d'accompagnement doit être adaptée à notre cabinet, décrire pourquoi vous voulez travailler chez Bereskin & Parr et ne pas excéder une (1) page. Votre curriculum vitae doit comprendre vos coordonnées, vos études, vos expériences professionnelles, vos activités parascolaires et bénévoles ainsi que vos bourses d'études. Il ne doit pas dépasser deux (2) pages.

Dates de dépôt et lignes directrices

Bereskin & Parr suit les dates et les lignes directrices établies par le Barreau de l'Ontario pour le recrutement de ses étudiants et étudiantes. Les étudiants et étudiantes intéressés à occuper un emploi d'été ou à effectuer un stage sont priés de soumettre leur candidature via le Portail viDesktop.

Les demandes de renseignements généraux doivent être envoyées par courriel aux coordonnées ci-dessous :

Ryan Baker

Directeur, Recrutement et développement professionnel

C : rbaker@bereskinparr.com

Scotia Plaza, 40, rue King Ouest,
Toronto (Ontario) M5H 3Y2

L'ensemble du recrutement est effectué conformément aux lignes directrices du Barreau de l'Ontario ou de l'Entente de recrutement, le cas échéant. Pour obtenir une copie des lignes directrices, veuillez consulter le site Web du Barreau de l'Ontario à l'adresse www.lso.ca.

Nos champs de compétence

Intelligence Artificielle

Industrie automobile

Cannabis

Chimie

Technologies propres

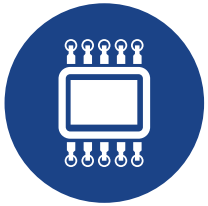

Technologie électrique et informatique

Technologie financière

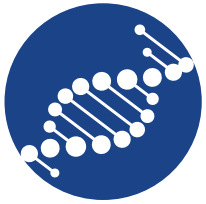

Sciences de la vie

Mécanique et processus industriels

Instruments médicaux

Nanotechnologie

Industrie pétrolière et gazière

Protection des obtentions végétales

Vie privée, cybersécurité et protection des données

Vente au détail

« La pratique du droit de la PI est à la fois exigeante et enrichissante. Bien qu'il s'agisse d'un secteur spécialisé du droit, il est vaste et en constante évolution, ce qui le rend stimulant pendant tout le parcours professionnel.

Le droit de la PI passionne les personnes ayant des aptitudes universitaires supérieures et souhaitant faire équipe avec des innovateurs et des créateurs. Après tout, la prospérité future du Canada est grandement tributaire de la contribution de ces personnes ».

Daniel R. Bereskin, c.r.,
associé fondateur, Bereskin & Parr S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Bereskin & Parr

@bereskinparr

linkedin.com/company/bereskin-&-parr

bereskinparr.com | **1.888.364.7311**

Toronto | Mississauga | Région de Waterloo | Montréal

©2021 Bereskin & Parr S.E.N.C.R.L., s.r.l.